

Kayak

PREVENIR :

LE MATERIEL :

il doit être aux normes (cf arrêté du 4 mai 95) et réglé à la taille des élèves.

- Bateaux : adaptés aux élèves (taille / niveau de pratique / conditions de pratique), disposent de flotteurs, jupettes et de cales pieds s'il s'agit de kayaks pontés) et dans tous les cas de bosses à l'avant et l'arrière pour un remorquage/tractage éventuel
- Pagaies : taille correspondant aux élèves
- Gilets : aux normes, flottabilité adaptée au poids des élèves
- Casques : à partir de la classe II,
- Vêtements adaptés aux conditions climatiques et à l'humidité (isothermes), crème solaire
- Chaussons adaptés ou chaussures fermées obligatoires.

Les encadrants doivent disposer d'un gilet avec leash détachable, d'un couteau rapidement accessible et d'une corde de sécurité, d'un sifflet. Prendre une trousse de secours complète et un téléphone portable chargé dans une pochette étanche.

AVANT DE S'ENGAGER :

- Maximum 16 élèves par enseignant, sinon réduire selon conditions, **tous doivent être nageurs.**
- S'assurer que les conditions météorologiques et de niveau d'eau sont propices à la pratique et compatibles avec le niveau des élèves. Vérifier que le niveau soit stable et non fluctuant (lâcher EDF, pluie importante en amont etc...), consulter <http://www.vigicrues.gouv.fr>
- La zone de rivière parcourue (périmètre abrité et délimité) doit avoir été repérée préalablement (classe de difficulté / dangers de la rivière / branchages / obstacles / risques de rappels, de dressage, de cravate / si glissière, seuil, déversoir, passe à poissons : anticiper des zones de récupération en aval).
- Prévenir l'établissement des horaires prévus et du trajet ou du lieu de pratique.

EN COURS DE SEANCE :

- Ne jamais laisser les élèves évoluer sans consignes précises. Mettre d'emblée en évidence les risques et plus particulièrement les choses à ne pas faire.
- Encadrant plutôt en amont (en fin de groupe en descente): visibilité-réactivité.
- Conserver le groupe dans son champ de vision, faire adopter une allure calée sur celle des plus lents en cas de descente.
- Consignes précises sur le trajet, les règles de déplacement, les zones d'embarquement, de débarquement, de récupération.
- Organiser la circulation des bateaux en fonction des passages, du courant et des contre-courants.

ATTITUDE A ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT :

Pour l'élève qui dessale : s'allonger, les pieds vers l'aval ; essayer de s'accrocher à la bosse de son bateau et à sa pagaie ; rejoindre un contre courant ou une zone calme en attendant une aide.

Pour les autres : stopper l'exercice en cours ; se regrouper dans une zone de récupération ou « en radeau » ; s'ils ont été formés à la sécurité active, les plus proches portent secours à leur camarade.

1. ALERTER :

SECOURIR :